



Médecin au Centre de Santé Sexuelle - Conseil Départemental de la Haute-Garonne - H/F

Référence : 26-1256

Titulaire et contractuel.le

TOULOUSE

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Médecins territoriaux

✓ Grade : Médecin territorial de 1ère classe, Médecin territorial de 2ème classe, Médecin territorial hors classe

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Exercez une médecine qui a du sens

Vous souhaitez mettre votre expertise médicale au service de la prévention, de l'accompagnement et de la santé publique ?

Vous recherchez un environnement de travail où l'écoute, la qualité de la prise en charge et le travail en équipe sont au coeur des pratiques ?

Rejoignez le Centre de Santé Sexuelle du Département de la Haute-Garonne.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire engagée, vous accompagnez des publics variés, notamment des jeunes, dans leurs parcours de santé sexuelle et reproductive. Vous participez à une mission essentielle de service public favorisant l'accès aux droits, à la prévention et aux soins pour tous.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Ce qui fera votre quotidien

Vous exercez une médecine de proximité, centrée sur la prévention, l'écoute et l'accompagnement des personnes, dans le cadre des missions de santé publique portées par le Département.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire engagée, vous contribuez à promouvoir la santé sexuelle et reproductive auprès de l'ensemble des habitants de la Haute-Garonne. À ce titre, vous assurez :

- des consultations médicales en santé sexuelle et reproductive ;
- l'accompagnement des usagers dans l'accès à la contraception et à la maîtrise de la fécondité ;
- la réalisation d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) médicamenteuses ;
- des actions d'information et d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, en individuel comme en collectif ;
- le repérage, l'évaluation et l'orientation des situations de vulnérabilité, notamment en matière de violences ;
- la participation aux missions de prévention et de protection des mineurs, y compris ceux en situation de danger ou de risque de danger.

Selon votre expérience et vos centres d'intérêt, vous pourrez également :

- participer à la formation des étudiants sages-femmes et des internes en médecine ;
- réaliser des échographies de datation de grossesse dans le cadre des parcours IVG ;
- conduire des entretiens de conseil conjugal et familial.

Pourquoi nous rejoindre ?

Une médecine centrée sur l'humain

Vous consacrez votre temps à la prévention, à l'écoute et à l'accompagnement des personnes dans une approche globale de la santé.

Une équipe engagée

Vous travaillez aux côtés de professionnels investis partageant des valeurs fortes de solidarité, de respect et de service public.

Un équilibre de vie préservé

Horaires flexibles : 3 formules de temps de travail. Arrivée possible entre **7h30 et 9h30** ; et départ possible entre **16h00 et 19h30**.

Un environnement professionnel stimulant

Vous développez des partenariats avec les acteurs de la santé, du médico-social, de l'Éducation nationale et du monde associatif.

Profil recherché

Votre profil

- Diplôme d'État de docteur en médecine ; (DIU de gynécologie médicale ou expérience en gynécologie médicale souhaité)
- Inscription à l'Ordre des médecins ;
- Intérêt pour la santé sexuelle, la prévention et la santé publique ;
- Sens de l'écoute, bienveillance et respect de la confidentialité ;
- Goût du travail en équipe et des missions d'intérêt général.

Votre future équipe vous attend

Vous souhaitez travailler dans le champ médico-social, au contact d'un public jeune et au sein d'une équipe engagée dans la prévention et les missions de service public ? N'hésitez plus et rejoignez le Centre de Santé Sexuelle du Département de la Haute-Garonne !

Conditions particulières d'exercice

3 formules de temps de travail vous sont proposées :

- **35 heures** : 25 jours de congés
- **37h30** : 40 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- **39 heures** : 48 jours de repos (25 jours de congés + RTT)

Formations régulières

Vous pouvez adhérer à un contrat collectif pour le risque santé ainsi que pour la prévoyance. Cette démarche s'inscrit dans un objectif social de prévention des situations de précarité mais également de lutte en faveur du pouvoir d'achat des agents grâce aux tarifs avantageux négociés dans le cadre du contrat groupe. L'organisme retenu est la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) pour la santé et la Mutuelle du Rempart a été choisie pour la Prévoyance.

La prestation transports collectifs (75% de votre abonnement est pris en charge) est cumable avec le Forfait Mobilités Durables qui participe totalement à encourager des modes de déplacements alternatifs et durables.